

Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : activité physique adaptée et santé (APAS)

Ingénierie des activités physiques et sportives (IAPS)

Présentation

La mention APAS vise à former des coordinatrices et coordinateurs APA pour des structures des secteurs sanitaire, médico-social et social. A partir d'une approche bio-psycho-sociale, dans un contexte pluri-professionnel, les étudiantes et étudiants diplômés sont capables de concevoir, conduire et évaluer des programmes APA à destination de personnes malades, en situation de handicap et/ou de vulnérabilité sociale, notamment en mobilisant les activités physiques artistiques et/ou de pleine nature.

Attention, les contenus des enseignements de nos maquettes sont en cours de mise à jour

Les étudiants en mobilité souhaitant suivre des cours en sciences du sport peuvent consulter le programme des enseignements en cliquant sur l'onglet Cours.

Objectifs

Le parcours Master Ingénierie en APSA constitue une poursuite d'études possible pour les étudiants ayant réussi une Licence Éducation et Motricité.

Ce parcours présente la particularité d'être l'un des rares en France à intéresser les domaines de l'intervention et de la formation en APSA à des fins éducatives, en proposant aussi des professionnalisations inédites dans le champ de l'éducation en APSA (chef de projets d'éducation par le sport dans les ONG, fédérations affinitaires ou fédérations scolaires et universitaires sportives).

COMPÉTENCES GENERALES

- Maîtriser les connaissances et compétences en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.
- Être capable de mobiliser les moyens humains, financiers et matériels nécessaires.
- Être capable d'évaluer, de réguler et de communiquer les résultats de son action.
- Maîtriser le recueil et le traitement des informations.
- Savoir agir de façon éthique, déontologique et responsable en connaissance des enjeux liés aux relations sociales, à l'environnement et au développement durable.
- Être capable d'assurer la valorisation et la mise en œuvre de la recherche.
- Être capable d'assurer une veille scientifique.
- Maîtriser une langue étrangère.

COMPETENCES SPECIFIQUES

- Maîtriser les outils d'analyse et d'évaluation des contextes éducatifs et de formation.
- Maîtriser les procédures de transformation des compétences des pratiquants dans les APSA.
- Être capable d'évaluer le potentiel d'un public au regard des compétences éducatives visées, du point de vue des pratiques physiques utilisées, de l'expérience des formés et des contextes visés.
- Maîtriser les cadres réglementaires et juridiques des différents dispositifs de formation.
- Maîtriser les dispositifs d'analyse de pratique.
- Maîtriser la spécificité des programmes de formation à tous les âges de la vie.

Composante	• Faculté des sciences du sport
Langues d'enseignement	• Français
Niveau d'entrée	BAC +3
Durée	2 ans
ECTS	120
Volume global d'heures	640
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	• FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 7
RNCP	• RNCP38697 : Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : activité physique adaptée et santé (APAS)
Code ROME	• Enseignement général du second degré • Coordination pédagogique • Formation professionnelle • Éducation en activités sportives
Stage	Obligatoire
Stage à l'étranger	Possible
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Le [régime spécial d'études \(RSE\)](#) permet à certains étudiants, notamment ceux qui sont salariés, en service civique, ou ceux ayant un statut spécifique ou des contraintes particulières, de bénéficier d'aménagements dans le déroulement de leurs études.

Droits de scolarité

Pour consulter les droits de scolarité, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Contacts

Responsable(s) de parcours

- Être capable d'instaurer les conditions favorables aux apprentissages et à l'implication des sujets.

Les enseignements en MIAPS sont constitués à partir d'une pédagogie inversée permettant aux étudiants d'être acteurs de leur formation tout en favorisant des échanges riches et constructifs lors des temps de cours en présentiel.

Le parcours propose une offre de formation centrée sur deux éléments essentiels :

1. Une formation axée sur la préparation au concours de l'agrégation externe d'éducation physique et sportive (EPS), et l'obtention d'un master 2 de l'enseignement de l'éducation physique et sportive ;
2. Une formation centrée sur la recherche, affiliée aux laboratoires de recherche de la F3S qui prépare à un cursus de Troisième cycle universitaire (thèse, Habilitation à Diriger des Recherches) ;

L'objectif est d'amener l'étudiant-e à maîtriser un ensemble de connaissances scientifiques pluridisciplinaires et à nourrir ses ambitions professionnelles à partir d'une analyse réflexive pertinente. Il s'agira soit de réussir le concours de l'agrégation externe d'EPS soit de produire un travail de recherche d'excellence scientifique et universitaire.

Le-a titulaire de ce parcours dispose d'une multicompétence scientifique, technique, technologique et culturelle. En s'appuyant sur les outils et les productions de la recherche, il-elle exerce des fonctions de conception, pilotage, expertise, évaluation de programmes d'intervention, d'éducation et d'insertion par les activités physiques et sportives au services des politiques et projets éducatifs et sociaux des territoires et des organisations. Il-elle conçoit des projets de formation en fonction des caractéristiques des formés et des objectifs visés.

Dans un cadre réglementaire, juridique et déontologique, il-elle organise, pilote, évalue, conseille et supervise :

- Les programmes d'intervention éducative
- Les programmes de formation de formateurs
- Les équipes d'intervention éducative
- Il-elle prend en charge le développement et l'optimisation

Métiers visés

Le cœur de métier est celui de l'ingénierie en Activités Physiques, Sportives et Artistiques (APSA).

L'expert en éducation et formation par les activités physiques, sportives et artistiques dispose d'une multi compétence de nature scientifique, technique, technologique et culturelle. C'est un ingénieur de l'intervention en APSA.

En s'appuyant sur les outils et la production de la recherche scientifique, il exerce les fonctions de conception, de pilotage, d'expertise et de supervision des programmes d'intervention et d'éducation par les APSA au service des politiques et projets éducatifs et sociaux, des territoires et des organisations (Éducation nationale, collectivités territoriales, fédérations sportives et affinitaires).

Les secteurs professionnels sont essentiellement ceux de l'éducation et de la formation dans le domaine des activités physiques et sportives, dans le secteur public, privé, des collectivités territoriales ou de l'éducation spécialisée

Tout lauréat du parcours peut devenir :

- enseignant agrégé d'Education Physique et Sportive en établissement scolaire public ou privé (2nd cycle du 2Nd degré) en France ou au sein de l'AEFE
- enseignant agrégé d'EPS à l'université
- enseigner l'EPS en Europe grâce à l'obtention d'un master professionnel en ingénierie de l'intervention
- docteur en sciences du sport (Thèse de 3ème cycle universitaire) puis enseignant-chercheur (maître de conférence, Professeur des Universités) ou chercheur en sciences et Techniques des Activités physiques et Sportives (STAPS)
- chef de projet et/ou de développement, expert en ingénierie de l'intervention en APS auprès de structures publiques (collectivités territoriales, fédérations sportives ou affinitaires) ou privées.

Pour connaître en détail l'insertion professionnelle de nos diplômés, consultez [cette page](#).

Critères de recrutement

Voir les prérequis obligatoires de la formation (ci-dessous).

Candidater

Pour consulter les modalités de candidature, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

- [Jean Saint-Martin](#)
- [Lise Cardin](#)

Autres contacts

Pour toute question administrative relative à la formation, vous pouvez contacter la scolarité via le [formulaire de contact](#) ou par téléphone au [03 68 85 72 00](tel:0368857200).

Pour toute question concernant l'orientation et l'insertion professionnelle, vous pouvez écrire à cette adresse : fss-orientation@unistra.fr

Pour toute question concernant une reprise d'études, une inscription en formation continue (CPF, demandeurs d'emploi...), veuillez contacter le [Service de formation continue](#).

- Avoir suivi des enseignements en sciences du sport dans les domaines suivants : pédagogie, didactique, socio-histoire des politiques éducatives, psychologie de l'enfant et/ou psychologie sociale
- Avoir des compétences en matière d'intervention et d'ingénierie de projet
- Pour les étudiants étrangers : Avoir un niveau de langue française minimum B2

Stage

Stage en France

Durée du stage : Stage obligatoire uniquement en M1. Au semestre 1 : 50 heures / Au semestre 2 : 30 heures

Période du stage : Pour le semestre 1 : Des vacances de la Toussaint à Noël / Pour le semestre 2 : Des vacances de Pâques au mois de juin

Stage à l'étranger

Durée du stage : 30 heures

Période du stage : Des vacances de Pâques au moins de juin

Programme des enseignements

Ingénierie des activités physiques et sportives (IAPS)

Master 1 Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : activité physique adaptée et santé (APAS) - Ingénierie des activités physiques et sportives

Semestre 1 - MIAPS					
		CM	TD	TP	CI
UE 1 : Les concepts scientifiques de la motricité humaine et de l'intervention en APSA	9 ECTS	-	-	-	-
Fondements socio-historiques et épistémologiques de l'activité physique		15h	20h	-	-
Sciences d'appui pour l'intervention en APSA		15h	20h	-	-
UE 2 : Analyse des systèmes d'éducation par les pratiques corporelles	6 ECTS	-	-	-	-
Projet de formation et système éducatif		2h	4h	-	-
éducation inclusive		4h	4h	-	-
UE 3 : La recherche en activité physique	6 ECTS	-	-	-	-
Méthodologie de la recherche		-	20h	-	-
Expérimentation scientifique et projet (anglais et prépa stage RECHERCHE)		2h	16h	-	-
UE 4 : Activité physique et vulnérabilités	3 ECTS	-	-	-	-
Raccrochage scolaire et sport		6h	6h	-	-
Analyse de l'activité physique et sportive		-	24h	-	-
UE 5 : Stage ingénierie en activité physique	6 ECTS	-	-	-	-
Stage pédagogique (EPLÉ ou extrascolaire)		2h	10h	-	-
Déontologie et éthique		2h	4h	-	-

Semestre 2 - MIAPS					
		CM	TD	TP	CI
UE1 : Les concepts scientifiques de la motricité humaine et de l'intervention en APSA	9 ECTS	-	-	-	-
Activité physique et civilisations : enjeux historiques et épistémologiques		5h	20h	-	-
Approche scientifique pluridisciplinaire des processus d'acquisitions motrices		5h	20h	-	-
UE 2 : Pratiques corporelles et systèmes éducatifs	9 ECTS	-	-	-	-
Projet de formation et système éducatif		-	6h	-	-
Stage pédagogique (EPLÉ ou extrascolaire)		4h	8h	-	-
UE 3 : La recherche en activité physique	9 ECTS	-	-	-	-
Méthodologie de la recherche		2h	20h	-	-
Stage recherche et LVE		-	20h	-	-
Expérimentation scientifique et intervention		-	16h	-	-
UE 4 : Activité physique et diversité des publics	3 ECTS	-	-	-	-
Activité physique et intégration par les APSA		-	10h	-	-

	CM	TD	TP	CI
Conduite de projet	-	12h	-	-
Physiologie de l'enfant et spécificités de l'entraînement	8h	8h	-	-

Master 2 Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : activité physique adaptée et santé (APAS) - Ingénierie des activités physiques et sportives

Semestre 3 - MIAPS				
	CM	TD	TP	CI
UE 1 : Les concepts scientifiques de la motricité humaine 12 ECTS	-	-	-	-
EPS, APSA et civilisations	10h	30h	-	-
Approche scientifique pluridisciplinaire des processus d'acquisitions en éducation par les APSA	10h	30h	-	-
UE 2 : EPS, Pratiques corporelles et enjeux éducatifs 9 ECTS	-	-	-	-
Analyse théorique de la pratique physique	-	30h	-	-
Activité physique, EPS et intégration	-	16h	-	-
Projet de formation et système éducatif	-	16h	-	-
UE 3 : Séminaire et construction du mémoire de recherche 9 ECTS	-	-	-	-
Séminaire	-	20h	-	-

Semestre 4 - MIAPS				
	CM	TD	TP	CI
UE 1 : Leçon EPS et approche scientifique 9 ECTS	-	-	-	-
Intervention et approche scientifique pluridisciplinaire	10h	20h	-	-
Politiques scolaires et extrascolaires d'activité physique	10h	20h	-	-
UE 2 : Approche scientifique et technologique de la motricité 9 ECTS	-	-	-	-
Approche scientifique et technologique de la motricité	-	40h	-	-
Connaissances scientifiques, technologiques et culturelles de l'activité physique	4h	24h	-	-
UE 3 : Aide à la construction du mémoire et séminaire 12 ECTS	-	-	-	-
Aide à la construction du mémoire et séminaire	-	10h	-	-